

Les enjeux ethniques des recensements : le recensement de 1989 au Kenya

DANS le recensement kenyan de 1979, réalisé un an après l'accès au pouvoir de Daniel arap Moi, une nouvelle catégorie ethnique, les Kalenjin, avait été introduite pour regrouper, selon un critère linguistique, huit ethnies distinctes : les Nandi, les Kipsigi, les Elgeyo, les Marakwet, les Pokot, les Sabaot, les Tugen et les Cherangani. Les Tugen, ethnie de Moi, dénombraient 130 249 personnes en 1969 ; en 1979, les Kalenjin représentaient un effectif de 1 652 243 personnes. Le « groupe ethnique » dont relève le président Moi était ainsi passé de 1,2 % à 10,7 % de la population du Kenya.

Le 11 mars 1994, la publication des premiers résultats du recensement kényan réalisé en août 1989 est accueillie par un tollé de critiques. La plupart des réserves concernent la distribution ethnique de la population. De nombreux hommes politiques accusent le gouvernement d'avoir manipulé les résultats. En effet, les taux de croissance annuels des différentes ethnies au cours de la période intercensitaire (1979-1989) sont très irréguliers, variant de + 2,6 % à

+ 4,6 % pour les dix groupes ethniques principaux, et de - 13 % à + 33 % pour les groupes les plus petits. Le regroupement ethnique auquel appartient Daniel arap Moi, les Kalenjin, a ainsi progressé de la cinquième à la quatrième place en effectif, dépassant les Kamba ; raison suffisante, d'après l'opposition, pour remettre en question l'ensemble du recensement.

Le contexte politico-économique

L'année 1989, au cours de laquelle le recensement est réalisé, est une année ordinaire pour le Kenya. Daniel arap Moi, au pouvoir depuis 11 ans, voit son pouvoir se consolider malgré son impopularité croissante. Fin 1991, sous la pression de ses créditeurs internationaux, Moi légalise le multipartisme. En décembre 1992, grâce à la puissance de patronage que lui confère l'État et surtout grâce à une opposition divisée, il est réélu à la tête du pays avec seulement 1,8 million de voix, alors que les trois candidats de l'opposition tota-

lisaient 3,4 millions de voix (scrutin à un seul tour) (1). De 1991 à 1994, alors que, à la suite d'une sécheresse, des conflits ethniques provoqués par des hommes politiques proches du pouvoir se propagent dans (et aux frontières de) la vallée du Rift (2), la croissance économique atteint son seuil le plus bas depuis l'indépendance. Cette tentative de purification ethnique de la vallée du Rift, qui doit profiter aux Masai et aux Kalenjin, s'inscrit dans le cadre du débat sur l'adoption d'un système de gouvernement *majimbo* au Kenya.

Majimbo signifie régions en kiswahili. Ce terme a pris, au Kenya, le sens d'un système politique fédéral, basé sur des régions semi-autonomes ethniquement homogènes. Les instigateurs de cette doctrine remontent à une reconstruction historique de la répartition ethnique précoloniale pour définir l'ethnicité des unités administratives du pays. Aujourd'hui, adopter un système *majimbo* reviendrait à expulser des millions de personnes de la vallée du Rift (3).

Du point de vue politique, Moi et la Kenya African National Union

(KANU) sont soutenus par une alliance des petites ethnies (entre autres les Masai et les Kalenjin) contre les grandes (en particulier les Kikuyu et les Luo). L'installation, dans des districts où la majorité de la population appartient à ces petites ethnies, de vagues importantes de Kikuyu, Luhya ou autres, peut faire basculer des circonscriptions dans l'opposition. De plus, dans la mesure où l'on reparle de *majimbo*isme, les populations locales, kalenjin ou masai, ont souvent l'impression que ces «étrangers» leur prennent leur principale ressource : la terre (4). Les affrontements qui ont eu lieu entre 1991 et 1994 dans certains districts de la vallée du Rift, dans la plupart des cas organisés par des membres haut placés au gouvernement, avaient pour but d'assurer le soutien des Kalenjin et des Masai à la KANU.

Contrôler la composition ethnique de certains districts représente donc un enjeu important. Cela fait du recensement un outil de travail politique. Connaître la répartition par groupe ethnique de la population dans chaque unité administrative peut en effet permettre d'estimer lesquelles de ces unités sont susceptibles d'être favorables à l'opposition (5)...

La publication de résultats modifiés présente un double intérêt

(1) G. Prunier, « Des habits neufs pour le vieux despote kényan. Tolérance des bailleurs de fond, divisions de l'opposition », *Le Monde diplomatique*, janvier 1997, p. 9.

(2) Ce sont en général des Kalenjin et des Masai qui attaquent les Luhya, Luo, Kikuyu et autres installés dans la région, dans le but de les faire fuir, ou bien ceux-ci qui répliquent. Pour plus de détails, voir Africa Watch, *Divide and Rule: State-Sponsored Ethnic Violence in Kenya*, Human Rights Watch, New York, 1993 ; Republic of Kenya, *Report of the Parliamentary Select Committee to investigate Ethnic Clashes in Western and Other Parts of Kenya 1992*, The National Assembly, Nairobi, 1992, et C. Médard, « Les conflits « ethniques » au Kenya : une question de votes ou de terres », *Afrique contemporaine*, n° 180, octobre-décembre 1996.

(3) Africa Watch, *op.cit.*, p. 12-13.

(4) On parle au Kenya de « rigidité ethnique » de la terre, qui fait qu'il est inconcevable que des membres d'un groupe ethnique achètent de la terre sur le territoire d'un autre. Leo Christopher, *Land and Class in Kenya*, University of Toronto Press, Toronto, 1984. Cela n'empêche pas un mélange naturel entre les ethnies, par mariage ou assimilation.

(5) On ne peut savoir si ce calcul a été fait préalablement aux affrontements. Ceux-ci ont eu lieu au cours de la période où le recensement avait été réalisé mais aucun résultat n'avait encore été livré au public.

pour le gouvernement. D'une part, les chiffres lui sont un outil indispensable pour justifier le poids des Kalenjin sur le plan politique, d'autre part, ils serviront de base pour la répartition du budget national entre les différentes provinces – et donc à peu de choses près entre les différentes ethnies. Ainsi, gonfler les effectifs d'un district ou d'une ethnie revient à augmenter son poids politique et économique dans l'équilibre du pays.

Des erreurs qui sautent aux yeux

La première publication des résultats du recensement de 1989 (6) est truffée d'incohérences. En ce qui concerne la répartition par groupe ethnique, les erreurs les plus importantes concernent la province de la vallée du Rift. Ces erreurs sont typiquement des conséquences de manipulations informatiques grossières sur des tableaux de chiffres (du genre « copier/coller » effectué par valeur uniquement, ce qui fait qu'une modification des données n'est pas répercutée sur les tableaux récapitulatifs). En effet, les résultats annoncés pour la vallée du Rift ne correspondent pas à la somme des résultats des districts de cette province, et ceux du Kenya entier ne sont égaux ni à la somme des récapitulatifs par province, ni à celle des résultats par district. La somme des résultats des districts de la vallée du Rift donne pour l'ensemble de la province des effectifs inférieurs aux valeurs annoncées, ou très faibles, hormis en ce qui concerne les

Kalenjin, pour lesquels la différence excède 20 000 personnes (tableau 1).

Ces différences ne peuvent pas provenir de simples fautes de calcul (cela ferait beaucoup d'erreurs pour des additions de treize nombres !). Comme seul le gouvernement peut être à l'origine de ces manipulations, c'est forcément à son profit qu'elles ont eu lieu. Les effectifs les plus justes sont donc probablement ceux qui sont donnés dans le tableau récapitulatif de la province de la vallée du Rift (deuxième colonne du tableau 1). Or, malgré la faible amplitude de ces erreurs (moins de 1 % de la population kalenjin totale pour l'erreur sur ce groupe ethnique), si l'on recalcule, à partir des tableaux récapitulatifs par province, les effectifs par ethnie pour le pays entier, l'ordre entre les Kamba et les Kalenjin est inversé ! Les Kamba arrivent en quatrième position (tableau 2), suivis des Kalenjin, comme c'était le cas en 1979. Ceci justifie la réaction de Martin Shikuku, député de l'opposition, à la publication des résultats du recensement de 1989 : « *Mr Shikuku said he was waiting for the government to tell the public which epidemic hit the Kambas so that they died and stopped multiplying for the 10 years (between 1979 and 1989) in order to be overtaken by the Kalenjins* » (7).

Après cette rectification, il ne reste plus que des incohérences négligeables au niveau des districts, qui n'ont aucune influence sur les résultats globaux.

(7) *Sunday Nation*, Nairobi, 13 mars 1994. Traduction : « M. Shikuku a dit qu'il attendait que le gouvernement explique au public quelle épidémie a touché les Kamba pour qu'ils meurent et cessent de se reproduire pendant dix ans (entre 1979 et 1989) de manière à être dépassés par les Kalenjin. »

(6) Republic of Kenya, *Kenya Population Census 1989*, vol. I et II, Office of the Vice-President and Ministry of Planning and National Development, 1994.

Les manipulations qui ont donné lieu à des incohérences flagrantes dans le recensement de 1989 ne forment probablement qu'une infime partie des modifications qui ont eu lieu. La correction de ces incohérences modifie peu l'effectif total de la population kényane, elle agit surtout sur la répartition de la population par groupe ethnique.

Des taux de croissance surprenants

Malgré ces corrections, les taux de croissance annuels moyens entre les deux derniers recensements restent problématiques. En ce qui concerne les dix groupes ethniques les plus importants, ils varient de 2,61 % pour les Meru à 4,68 % pour les Masai (voir tableau 2) ; le taux moyen pour l'ensemble des Kényans d'origine étant de 3,48 % par an. Les taux les plus faibles (Meru et Luo) et les plus forts (Masai et Kalenjin) appellent des explications.

Si ces taux de croissance s'avéraient justes, leurs différences seraient alors dues à l'hétérogénéité de la population kényane en ce qui concerne ses caractéristiques démographiques (accroissement naturel et migrations internationales). En effet, l'incidence des migrations internationales peut être différente selon l'ethnie, dans le cas où certaines ethnies auraient un taux d'émigration plus fort que leur taux d'immigration, et d'autres le contraire. En ce qui concerne l'accroissement naturel, l'Enquête démographique et de santé (EDS) réalisée en 1989 (8), donne les indices synthétiques de fécondité et les

taux de mortalité infantile par province. La province de Nyanza a un indice synthétique de fécondité très légèrement supérieur à la vallée du Rift (7,1 pour 7,0 enfants par femme). Mais le taux de mortalité des 0-5 ans y est 3 fois supérieur (148,5 ‰ pour 50,9 ‰). Cela explique en partie les écarts de croissance entre les Luo (plus de 50 % de la province de Nyanza) et les groupes ethniques de la vallée du Rift, comme les Masai et les Kalenjin (à eux deux, selon le dernier recensement, ils représentent plus de 50 % de la population de la province de la vallée du Rift).

On pourrait alors expliquer la corrélation obtenue entre les taux de croissance et les votes en faveur de Moi de la manière suivante. On peut penser que les personnes qui soutiennent Moi, et qui sont en retour privilégiées, ont un taux de croissance plus important que les autres car ils ont confiance en l'avenir, que ce soit pour leurs enfants (ils auraient donc une fécondité supérieure à celle des autres) ou pour eux-mêmes (ceux qui étaient partis reviendraient au pays et les émigrants seraient moins nombreux). Les régions qu'ils habitent bénéficient du développement des infrastructures (routes, centres médicaux...) qui fait que la mortalité y est moins élevée qu'ailleurs.

Cependant, des taux de croissance aussi importants que les 4,6 % obtenus pour les Masai restent douteux. L'argument ci-dessus d'une fécondité différentielle ne tient guère. Du point de vue des migrations internationales, il n'est

ment, *Kenya Demographic and Health Survey 1989*, Ministry of Home Affairs and National Heritage et National Council for Population and Development, Nairobi, Institute for Resource Development, Macro Systems Inc, Maryland, 1989.

(8) Institute for Resource Develop-

pas possible que de grands nombres de Masai soient revenus au Kenya, puisque très peu ont jusqu'à présent quitté le pays. Or, un taux de plus de 4,5 % ne peut pas raisonnablement être uniquement causé par l'accroissement naturel.

On pourrait aussi envisager que les écarts entre les taux de croissance annuels moyens soient dus à des erreurs de déclaration de l'ethnicité au cours du recensement de 1989. Dans ce cas, il ne peut s'agir que d'erreurs volontaires de la part des personnes recensées. Il s'agirait de personnes issues de groupes ethniques connus pour leur activité dans l'opposition (Kikuyu, Luo) qui, lors du recensement, auraient prétendu être masai ou kalenjin. Mais pour que ce facteur suffise à justifier les différences obtenues, il aurait fallu que des nombres importants de personnes agissent dans ce sens. Or, il est probable que les agents du recensement s'en seraient rendu compte, et ils n'avaient pas encore, en 1989, de véritables raisons de le faire.

Le plus probable est donc que les différences de croissance proviennent surtout des manipulations des effectifs de population selon le groupe ethnique dans le recensement de 1989. Accentuant des écarts sans doute préexistants, Moi fait ainsi d'une pierre deux coups : d'une part, il justifie le poids des Kalenjin aux postes importants du gouvernement, et d'autre part, il privilégie ses électeurs. Par ailleurs, les manipulations effectuées touchent probablement la vallée du Rift autant que les autres provinces, si ce n'est plus, puisque c'est sur cette province que les erreurs les plus grosses ont été découvertes. Augmenter la part des Kalenjin et des Masai dans la province de la vallée du Rift permet de justifier les

revendications de ces deux groupes, qui portent sur l'ensemble de la province. Ainsi, dans le cadre de l'éventuelle mise en place du majimboïsme, le recensement de 1989 constitue une source supplémentaire pour montrer la prédominance de ces groupes ethniques dans la vallée du Rift. Les Masai et les Kalenjin, qui formaient 56 % de la population de cette province en 1979, en forment, selon le recensement de 1989, encore 54 % dix ans plus tard, malgré l'expansion de villes comme Nakuru et Eldoret et les ventes de terre dans les programmes du peuplement au cours des années 80.

Une lecture politique des écarts de croissance

Cette interprétation politique des écarts de croissance entre groupes ethniques peut être confirmée par la comparaison de ces taux de croissance avec les opinions politiques exprimées lors des derniers scrutins. On ne dispose pas des résultats des élections présidentielles de 1992 par groupe ethnique, mais des résultats ont été publiés par district. Il est ainsi possible de calculer un taux d'accroissement naturel de chaque district au cours de la période 1979-1989 (variable TA), à partir de la composition ethnique de la population du district et des taux d'accroissement naturel de chaque ethnie, que l'on peut supposer égaux aux taux de croissance annuels moyens par ethnie (hypothèse de population close). La variable TA présente une corrélation forte avec le taux de suffrages exprimés en faveur de Daniel arap Moi aux dernières élections (Pmoi).

Si l'on croise ces deux variables, on obtient en effet un nuage de

points dont l'axe principal n'est pas horizontal (figure 1). Les résultats de la régression sont :

TA = 0,004105 PMoi + 0,033003
(0,001307) (0,000783)

Le coefficient de corrélation est de 0,45, ce qui montre que la liaison linéaire n'est pas négligeable.

Les districts qui ont le plus voté pour Moi ont un taux de croissance plutôt supérieur à la moyenne kényane. La figure 1 montre qu'un groupe de six districts de la vallée du Rift, majoritairement peuplés de Kalenjin et de Masai, se détachent de l'ensemble par leur fort taux d'accroissement naturel et leur soutien à Moi. Les districts semi-arides du nord et de l'est soutiennent de manière comparable l'actuel président, mais ont des taux d'accroissement naturel moins élevés. Dans ces régions, la mortalité est plus élevée que dans le reste du pays, car les conditions de vie y sont moins bonnes. De plus, ces accroissements naturels sont probablement sous-estimés, une conséquence de la mauvaise réalisation du recensement dans cette région, où le taux d'omission a dû être plus important que dans le reste du pays (9). Dans la partie opposée du graphique, on trouve les districts majoritairement Luo et Meru, qui ont voté contre Moi, et ont un taux d'accroissement naturel inférieur à la moyenne. Les Kikuyu, qui forment le noyau dur de l'opposition, ont un accroissement naturel légèrement plus élevé que celui des Luo, mais encore inférieur à la moyenne.

Ces résultats confirment l'aspect politique des manipulations

dont les résultats du recensement de 1989 ont été victimes.

Le recensement de 1989 a été manipulé à des fins politiques. Apparemment, un système de compétition entre les ethnies s'est mis en place au Kenya, né de la jalousie envers les Kikuyu sous la présidence de Kenyatta, attisé par Daniel arap Moi à la fin des années 80. La situation kényane des années 90 évoque la situation du Nigeria au cours de la période 1963-1990 (10). La répartition du budget national se faisant, pour ces deux pays, en partie sur des critères de démographie, la compétition pour les subventions passe par le gonflement des effectifs de la population. Cependant, contrairement au cas du Nigeria, où tous les échelons du gouvernement, depuis les collectivités locales jusqu'aux régions, à chaque recensement, ont gonflé les effectifs, au Kenya, le gouvernement central s'est chargé directement de gonfler certains effectifs et d'en rabaisser d'autres. L'enjeu n'est pas seulement économique, il est aussi politique. Ainsi, des mesures d'ordre économique touchent, par le biais du recensement, les personnes selon leur opinion politique.

Les responsables de chaque district, mus entre autres par le désir d'augmenter leur part du budget national, se plaignent de la sous-évaluation de la population de leur district. Ces critiques, quoique la plupart du temps fondées, sont probablement exagérées. En réalité, indépendamment des résultats du dernier recensement, il existe une différence d'accroissement naturel

(9) Dans les zones semi-arides, le recensement a parfois pris plus de cinq jours, et était réalisé à des points de regroupement où la population des environs devait se regrouper... Republic of Kenya, *Kenya Population Census 1989*, op. cit., p.i. 13.

(10) En ce qui concerne le Nigeria, voir E. Omoluabi et M.L. Levy, « Le recensement du Nigeria », *Population et Sociétés*, n° 272, octobre 1992, p. 1-3 et D.C. Bach, « Les effets pervers du fédéralisme nigérian », *Politique africaine*, n° 32, décembre 1988.

entre les différents groupes ethniques. Mais cette différence de croissance ne peut atteindre les valeurs constatées dans le recensement de 1989. Il est probable que l'action du gouvernement a été d'accentuer des différences qui existaient déjà, de manière à privilégier les groupes qui le soutiennent, et à défavoriser ceux de l'opposition. Dans l'intérêt de son propre groupe ethnique, Moi a aussi cherché à faire croire que les

Kalenjin étaient plus nombreux que les Kamba. Or, c'est à partir de ces chiffres que beaucoup de décisions sont prises, ou du moins justifiées, que ce soit pour les bailleurs de fond, les organisations internationales ou le gouvernement lui-même.

*Valérie Golaz,
CEPED*

ENJEUX ETHNIQUES DES RECENSEMENTS AU KENYA

TABLEAU 1. DIFFÉRENCE ENTRE LES RÉSULTATS CALCULÉS PAR SOMME DES RÉSULTATS DES TREIZE DISTRICTS DE LA PROVINCE DE LA VALLÉE DU RIFT ET CEUX DONNÉS DANS LE TABLEAU RÉCAPITULATIF POUR LA PROVINCE (d'après le recensement de 1989)

Groupe ethnique	Effectif calculé	Effectif annoncé	Différence
Kikuyu	954 390	962 341	- 7 951
Luhya	479 216	484 547	- 5 331
Luo	192 238	193 862	- 1 624
Kamba	45 419	45 877	- 458
Kalenjin	2 331 395	2 309 577	+ 21 818
Kisii	122 469	123 692	- 1 223
Meru	15 297	15 463	- 166
Mijikenda	3 116	3 115	+ 1
Masai	360 368	365 007	- 4 639
Turkana	257 498	260 311	- 2 813
Autres	186 727	186 724	+ 3
Kényans d'origine étrangère	5 909	5 853	+ 56
Étrangers	21 261	21 470	- 209
Non rapporté	3 746	3 774	- 28
Total	4 979 049	4 981 613	- 2 564

TABLEAU 2. POPULATION DU KENYA EN 1989 ET TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN POUR 1979-1989, PAR GROUPE ETHNIQUE (d'après les recensements de 1979 et 1989)

Groupe ethnique	Données officielles 1979	Données officielles 1989	Effectifs calculés 1989	Taux de croissance annuels moyens 1979-1989
Kikuyu	3 202 821	4 455 865	4 466 437	3,38 %
Luhya	2 119 708	3 083 273	3 087 794	3,83 %
Luo	1 955 845	2 653 932	2 654 869	3,10 %
Kamba	1 725 569	2 448 302	2 448 197	3,56 %
Kalenjin	1 652 243	2 458 123	2 435 052	3,95 %
Kisii	944 087	1 318 409	1 319 265	3,40 %
Meru	840 504	1 087 778	1 087 655	2,61 %
Mijikenda	732 830	1 007 371	1 007 091	3,23 %
Masai	241 395	377 089	381 538	4,68 %
Turkana	207 249	283 750	286 424	3,29 %
Autres	1 407 471	1 989 183	1 988 644	3,52 %
Kényans d'origine étrangère	113 178	118 588	118 500	0,46 %
Étrangers	183 818	142 846	143 044	- 2,48 %
Non rapporté	343	19 127	19 146	
Total	15 327 061	21 443 636	21 443 656	3,415 %

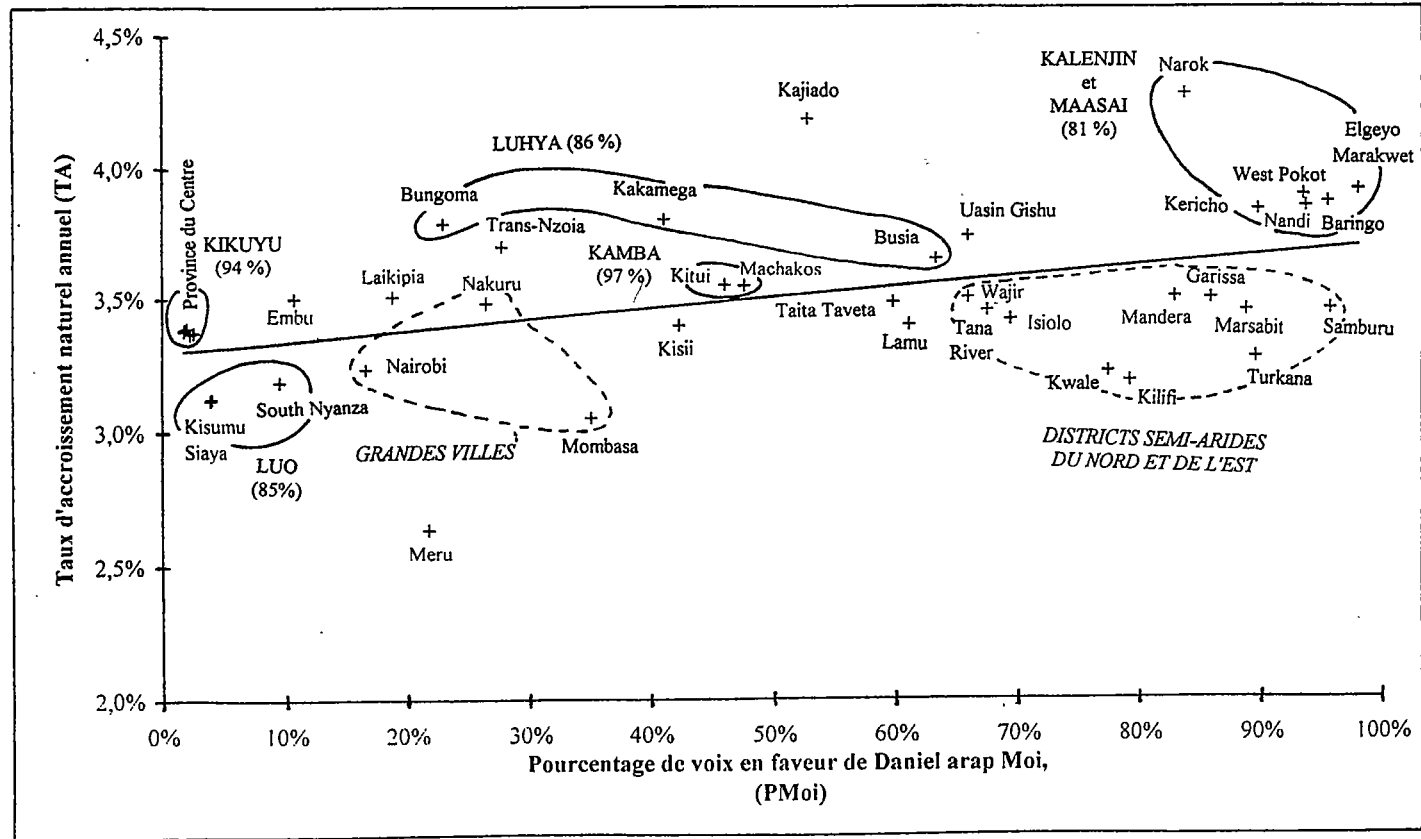


Figure 1. Corrélation entre le taux d'accroissement naturel moyen (1979-1989) et le pourcentage de suffrages exprimés en faveur de Moi aux élections présidentielles de 1992 (par district).